CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC

COUR SUPÉRIEURE

«Chambre commerciale»

No de Division: 01-Montréal
No de Cour: 500-11-062022-237
No de Surintendant: 41-2915868

AVIS AUX CRÉANCIERS D'UNE PROROGATION DE DÉLAI (Article 50.4 (9))

NOTICE TO CREDITORS OF AN EXTENSION (Section 50.4 (9))

Dans l'affaire de l'avis d'intention de faire une proposition de :

In the matter of the notice of intention to make a proposal of:

LES ENTREPRISES EN ÉLÉCTRICITÉ GAVIN INC
Une société légalement constituée ayant son siège social au
7875, ch. de la Côte-de-Liesse, Montréal, QC H4T 1G4

AVIS est par la présente donné que le 26e jour de juin 2023, la Cour Supérieure, Chambre commerciale a ordonné que le délai accordé à la débitrice pour déposer une proposition définitive soit prorogé jusqu'au 10e jour d'août 2023.

TAKE NOTICE that by judgment rendered by the Superior Court, Commercial Division, on the 26th day of June 2023, the delay granted to the insolvent debtor to file a final proposal, was extended to the 10th day of August 2023.

FAIT à Montréal, ce 27e jour de juin 2023.

DATED at Montreal, this 27th day of June 2023.

MNP LTÉE

Pierre Marchand, CPA, CIRP, LIT
Syndic - Trustee